

On a appris avec satisfaction à Naples, l'issue de la négociation du Traité de Commerce entre ce Royaume & l'Etat des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont nous avons inféré les articles dans nos deux derniers Journaux.

Le Baron de Firmian vient à Naples remplir l'Ambassade de la Cour Impériale de Vienne.

MODENE. Le Duc ne s'est pas encore rendu à Milan pour s'y faire installer Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne, quoique tout soit prêt pour l'y recevoir; on n'en paroît cependant pas surpris, à cause des différens arrangemens pour cet Etat, dont on traite dans les Conseils qui se tiennent en présence de Son Alt. Sérénissime, & qu'on veut régler, semble-t-il, définitivement avant son départ. Mais ce qui a donné quelque surprise à la Cour, c'est que le Comte de Monzone y est arrivé inopinément le 18. Octobre. Ce Seigneur, qui a été Ministre Plénipotentiaire du Duc aux Conférences d'Aix-la-Chapelle, & qui depuis ce tems-là a été revêtu de la qualité de son Envoyé Extraordinaire à la Cour de France, en descendant de sa Chaise de poste, se rendit immédiatement chez Son Alt. Sér. avec laquelle il eut un entretien de plus de deux heures dans son Cabinet. Le lendemain il se tint un Conseil extraordinaire, qui fut suivi d'une conférence, à l'issue de laquelle on fit partir deux Couriers. Le mouvement qu'a occasionné la venue du Comte de Monzone ne permet pas de douter que son voyage n'ait d'importantes affaires pour objet. Peut être y aura-t-il occasion d'en marquer quelque chose un autre mois.

On apprend de Parme le retour de Madame Infante Duchesse de Parme auprès du Duc son Epoux, qui étoit allé à sa rencontre jusques sur les